



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêté

fixant la composition de la commission de sélection chargée du recrutement d'agents publics sur contrat à durée déterminée et suivant en alternance une préparation au concours de technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture (« contrat PrAB ») à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Marne

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2011-489 du 4 mai 2011 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n°2017-1471 du 12 octobre 2017 instituant à titre expérimental un dispositif d'accompagnement des agents publics recrutés sur contrat à durée déterminée et suivant en alternance une préparation au concours de catégorie A ou B de la fonction publique ;

Vu l'avis de recrutement "contrat PrAB" pour l'accès au corps des techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture,

Arrête

Article 1^{er} – La commission de sélection chargée du recrutement d'agents publics sur contrat à durée déterminée et suivant en alternance une préparation au concours de technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture (« contrat PrAB ») à la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Marne est composée comme suit :

Président :	M. Vincent FAVRICHON	Ingénieur général d'appui aux personnes et aux structures pour les régions Hauts-de-France et Grand Est
Membres titulaires :	Mme Stéphanie CARJA	Chargée de l'accompagnement des entreprises – Pôle emploi – Agence de Châlons-en – champagne est
	M. Philippe COURATIER	Secrétaire général adjoint de la DRAAF Grand Est
	Mme Anne-Françoise HEUBLEIN	Vétérinaire officiel – Abattoir de Vitry-le-François
Membres suppléants :	Mme Sandrine MOLEZ	Secrétaire générale de la DRAAF Grand Est
	M. Mohamed YOUB	Vétérinaire officiel – Abattoir de Caurel

Article 2 – La sélection des dossiers aura lieu à partir du 4 juillet 2022. L'audition des candidats retenus aura lieu à partir du 18 juillet 2022.

Fait le 27 juin 2022.

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,
Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice
du développement professionnel
et des relations sociales


VIRGINIE FARJOT